

lier une heure avant un autre et, tandis qu'il touche 75c. de l'heure, son compagnon, qui travaille une heure de plus, n'est payé que 56c. Bien plus, l'ouvrier qui reçoit 75c. a deux semaines de vacances, comparativement aux vacances réglementaires accordées à l'autre. Cette situation mérite d'être examinée. Des hommes employés dans d'autres services du département, et qui ne travaillent pas aussi dur que les employés de la ferme expérimentale, ont vu leur salaire augmenté de temps à autre, mais, en comparaison, les hommes de la ferme expérimentale sont mal payés. Je crois qu'il ont droit d'être traités comme les autres. J'appuierai le ministre dans tous ses efforts pour augmenter la superficie de la ferme. Le moment est opportun. Cette région s'accroît beaucoup dans sa section ouest et avant longtemps, le Gouvernement ne pourra plus y trouver de terres disponibles.

M. JELLIFF: Le ministre sait parfaitement que le peuple de Lethbridge désire beaucoup voir agrandir la ferme expérimentale de cet endroit. Au cours des deux ou trois dernières années il a été importuné par le surintendant de la ferme, M. Fairfield, comme par le board of trade de Lethbridge et par d'autres personnes influentes, pour faire augmenter la superficie de la ferme. Je ne crois pas que le ministre comprenne parfaitement toute la valeur de cette ferme et la nécessité qui y existe d'expérimenter sur une plus vaste échelle qu'on ne le peut actuellement. Il existe environ 250,000 acres de terres d'irrigation, desservies plus ou moins par la ferme. Au cours des dernières années on a formé dans la région un grand nombre de districts d'irrigation. Les cultivateurs qui ont créé ces districts ont hypothéqué leurs terres de \$30, \$40 et \$50 par acre pour obtenir l'eau nécessaire pour arroser les terres et en faire une source certaine de revenu. Par conséquent, s'il est au pays une ferme expérimentale dont les fonctions devraient s'étendre pour faire face aux exigences de la situation, c'est bien celle de Lethbridge. Le ministre semble s'y opposer en disant que le prix des terres est trop élevé. Si je me souviens bien, le premier prix demandé a été de \$200 l'acre. Il y a une belle pièce de terre de 100 acres de l'autre côté de la route, en face de la ferme. Le surintendant aimerait l'approprier et c'est la meilleure terre qu'on puisse trouver contiguë à la ferme elle-même. Elle est arrosée. Cette terre appartient au Pacifique-Canadien qui s'en est servi pour cultiver du foin pour ses propres besoins dans la région. C'est une des plus riches terres de la région et la compagnie ne demande pas aussi cher que pour des terres qui ne sont pas aussi bien situées et pas aussi bien adaptées au but cherché. Le

[M. Garland (Carleton).]

ministre dit qu'on a réduit le prix de \$25 grâce à l'intercession du surintendant de la ferme expérimentale de Lethbridge. Je comprends que le prix est maintenant réduit à \$150 l'acre, ce qui est très modéré. Je compte que le ministre étudiera cette question et tâchera d'acquiescer cette terre pour agrandir la ferme. La ferme de Lethbridge a deux buts à atteindre et ses problèmes sont plus difficiles que ceux d'aucune autre ferme expérimentale du Dominion. Cela s'explique par le fait que la région est semi-aride et qu'on doit se préparer à conduire des expériences dans des sols arides et dans des sols arrosés. Cette addition de terre est absolument nécessaire pour les expériences, surtout en ce qui regarde les récoltes de fourrage. On en a surtout besoin pour aider les cultivateurs des terres arrosées à cultiver ces fourrages. Il faut aussi leur donner des instructions touchant l'emploi efficace et économique de l'eau. Elle est d'importance vitale pour les progrès de l'industrie laitière. Je ne saurais trop insister sur la nécessité d'acquiescer cette terre. Je ne me sens pas disposé à voter ce crédit tant que le ministre ne promettra pas d'acheter la terre en question. Il y a deux ou trois ans, on a voté un crédit de \$20,000 pour son acquisition, mais on ne l'a pas achetée. Le prix était alors de \$200 l'acre, tandis qu'on peut l'avoir aujourd'hui pour \$150 l'acre, prix moins élevé que celui qu'on demande pour des terres convenables aux fins cherchées. J'espère que le ministre fera cette acquisition.

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon honorable ami dit-il qu'on peut l'avoir pour \$150 l'acre?

M. JELLIFF: Oui, j'ai entre les mains une lettre de M. Mackay, gérant d'une des banques de Lethbridge et président du Board of Trade de cette ville, dans laquelle il laisse entendre qu'on peut l'avoir pour ce prix.

L'hon. M. MOTHERWELL: Mes fonctionnaires avaient l'intention d'avoir une autre entrevue avec les autorités du Pacifique-Canadien qui est propriétaire de la terre. Les fonctionnaires avaient l'impression que le prix était encore de \$175.

M. JELLIFF: Il vaudrait mieux que je lise la lettre de M. Mackay.

Cher M. JELLIFF, — Comme vous l'avez peut-être entendu dire, le Board of Trade a discuté avec le gouvernement, il y a quelque temps, la question d'acheter du Pacifique-Canadien 100 acres de plus de terre arrosée pour servir à sa ferme expérimentale du Dominion. Il semble que cette terre ait été d'abord offerte par le Pacifique-Canadien au prix de \$200 l'acre et ensuite, en deux circonstances, ce prix a été réduit de \$25, ce qui fait que le prix est aujourd'hui de \$150, mais il est évident que le Gouvernement croit ce prix encore trop élevé.